

LE JOURNAL DES SERNHACOIS



n°6
LOGO COQ LPG
Voir jeu concours P8



25 rue des Bourgades
30210 SERNHAC

04 30 06 52 30

secretariat@mairie-sernhac.fr

www.mairie-sernhac.fr



HORAIRES :

Lundi : 9h00 - 12H30

Du mardi au vendredi :

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Nous n'avons pas distribué cette édition du journal au mois de janvier afin de respecter la période de réserve électorale. Il est aujourd'hui dans vos boîtes aux lettres sans aucune modification. Vous comprenez donc les petits anachronismes.

A LA UNE La cave se rebiffe...



Architectes : ODA (OSTROWSKI, DEMUYER ARCHITECTES) / ATELIER PASCUAL ARCHITECTE

Depuis sa fermeture, la cave coopérative de Sernhac se demandait quel allait être son sort. Serait-elle abandonnée par sa commune faute de moyens pour l'entretenir ou trouverait-elle une utilité autre que sa vocation première ?

Le destin et la mairie ont tranché, la cave va devenir une maison médicale. Bien évidemment, elle aurait souhaité conserver son bâti historique, comme le témoignage du passé de la commune, mais rattrapée par la réalité financière et les exigences d'urbanisme, elle s'est faite à l'idée désagréable de sa démolition pour mieux accepter de renaître des ses cendres, comme un acteur de l'avenir. Et oui, la cave se rebiffe, pour le plus grand bien de tous, elle ne disparaît pas, elle mue. Elle a soigné nos cœurs, elle va soigner nos corps. Quelle belle histoire pour ce bâtiment, qui était malheureusement voué d'une manière ou d'une autre à rendre l'âme, que d'en trouver une nouvelle, pour participer socialement, commercialement et architecturalement au développement du quartier des écoles.

Dans le détail, que faut-il comprendre ?

La cave ne répondait plus aux contraintes légales d'implantation d'un bâtiment dans une zone inondable qui doit accueillir du public. La loi demande de gérer le ruissellement des eaux du terrain, la qualité de l'eau qui coule sous le bâtiment, la construction de bassins de rétention. A cette fin, il faut dépolluer le sol mais aussi le bâtiment. Réaliser cette tâche, tout en gardant la structure aurait eu un coût exorbitant, d'autant plus que le plan local d'urbanisme, nous contraignait à mettre la cave à la hauteur légale tout en reconstruisant une toiture sur de l'existant. De quoi encore saler la note abondamment !

Sauver la cave aurait ressemblé à un caprice de magnat du pétrole ce que Sernhac n'est visiblement pas.

En définitive, il est difficile aujourd'hui de faire d'une cave coopérative autre chose qu'une cave coopérative

Nous avons donc été contraint d'accepter l'idée de démolition.

Le projet est maintenant de construire 500 m² de locaux loués 14 euros du m², dont 400 m² iront aux professionnels de santé, et 100 m² aux commerces

Le calendrier des travaux se décline ainsi.

La démolition déjà engagée prendra fin en janvier 2026. Commencera alors la dépollution.

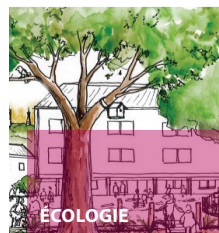
En février 2026, l'architecte retenu, « Pascual architecte et ODA architecte » déposera le permis de construire.

En octobre 2026 la construction débutera et l'ensemble sera livré en octobre 2027.

Le budget global de cette réalisation est d'1.8 million d'euros HT. Des demandes de subvention ont été déposées pour 430 000 euros auprès des services de l'état et pour 350 000 euros auprès de Nîmes métropole.

Le reste à charge sera couvert par un emprunt de la commune remboursé notamment par la location des locaux.

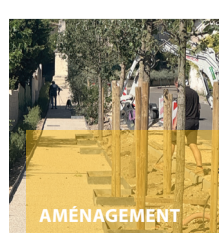
Vivement le nouveau cru 2027 !



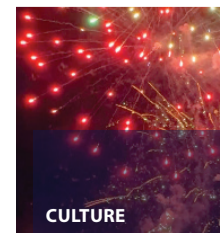
Des arbres
dans l'école



Ferme
photovoltaïque



Les travaux



Les festivités
de l'année

Sonner les cloches

PATRIMOINE

L'église a besoin de nous.

A notre demande, un bureau d'étude a réalisé un diagnostic structurel de l'église. Des travaux doivent être entrepris, la consolidation du clocher étant la priorité.

La sauvegarde de cet édifice témoignage architectural et historique de notre passé est évidemment au centre des préoccupations de la mairie. Saint-Sauveur trône au milieu du village et est le repère visuel pour qui veut trouver SERNHAC. C'est en quelque sorte notre phare et nous devons nous en occuper.



Caméras cachées

SÉCURITÉ

Vous êtes filmés ...



Dans le souci d'améliorer toujours notre sécurité Sernhac généralise la pose de Caméras dans les endroits sensibles du village.

La commune entretient le parc existant, remplace les caméras défectueuses, en ajoute de nouvelles, certaines plus performantes si cela est nécessaire. Les caméras des parkings sont par exemple toutes « à 360° » aujourd'hui. la sécurité à un prix, ce petit exercice a coûté 10 000 euros en 2025. Est-ce au moins efficace ?

La caméra, sans être l'arme atomique, a un effet dissuasif et c'est ainsi qu'il faut réfléchir. Il y aurait davantage de méfaits sans leur présence.

Ainsi, ceux qu'elles ne semblent pas déranger, sont néanmoins filmés et mis en cause par le visionnage des vidéos, largement encadrées par la loi, signalons le. Pourtant, nous n'en sommes pas encore à l'utilisation de la « reconnaissance faciale », loin s'en faut.



Photo non contractuelle

Des arbres dans l'école

ÉCOLE

La végétalisation des cours de récréation du groupe scolaire débutera au mois de février. Des arbres seront plantés de manière à apporter de l'ombre et de la fraîcheur à nos enfants mais aussi à nos agents et aux enseignants. Ce projet est évolutif et pourra se poursuivre si cela est nécessaire vers la désartificialisation des cours. L'expérience de nombreuses communes a montré qu'il ne valait mieux pas succomber totalement en un projet unique à la désartificialisation, cette tendance en vogue à juste titre, présume aussi souvent, de ce que doit être une cour de récréation et se heurte à la réalité différente de chaque école.

Les retours en arrière sont douloureux et très coûteux. Ainsi nous avons d'abord parié sur l'ombre sans trop de risques et nous nous laissons la liberté de désartificialiser les cours ensuite. Rien n'est définitif.

Pour rendre le projet toujours plus cohérent, la commune a décidé de planter cette fois-ci pour les parents et tous les sernhacois, des arbres entre l'école et le city. Cela apportera à chacun son lot de fraîcheur et d'ombre nécessaire ! Les travaux se feront également au mois de février.

Le centre de Loisirs : une activité à succès

ENFANCE ET JEUNESSE

Le centre de loisirs se porte bien. Il a enregistré cette année une affluence record avec un pic de fréquentation le 8 juillet, où 135 enfants ont été accueillis. L'année a été ponctuée de nombreuses animations et s'est terminée le 1er août par l'organisation du spectacle de fin de centre qui a été particulièrement réussi. Bravo à tous. Ajoutons que le centre de loisirs a fait un don de 200 euros au profit du Téléthon grâce à la vente d'objets fabriqués par les enfants.



Noël à la crèche

ENFANCE ET JEUNESSE

Les enfants ont découvert cette fête et ses valeurs au moyen de livres d'images et de comptines. Des activités manuelles leurs ont été proposées pour créer des décorations, guirlandes et boules de Noël qui ont été offerts aux parents. Le sapin a aussi été décoré et les enfants se sont rendus à celui du village pour y poser leurs décorations.

Le 18 décembre, le père Noël est venu rendre visite aux enfants et aux parents lors d'un goûter où ces derniers ont pu découvrir en photos leurs petits durant leurs activités quotidiennes depuis la rentrée.



Les enfants ont été émus à la vue de leurs parents, tous ont chanté "le petit papa Noël", à la voix et aussi en langue des signes. Nous remercions chaleureusement les parents qui ont pu donner de leur temps pour assister à cette petite manifestation de Noël.



Quoi de beau à l'agglo ?

La collecte des ordures ménagères

Déchets / Tri / Economie : Un point commun ?

L'accélération du tri et la mise en place de composteurs ont considérablement réduit la quantité d'ordure ménagère à incinérer, heureusement d'ailleurs !

Vous l'aurez remarqué, les services de l'agglomération se sont réorganisés en fonction. Désormais les ordures ménagères ne sont ramassées que le lundi. Ces décisions ont permis une baisse de la Taxe d'ordure ménagère de 10% pour 2025, une baisse de 5% supplémentaire sera effective pour 2026.

Dechets Verts : gratuit pour les 70 ans et plus :

Toujours dans un souci de répondre à ce besoin de proximité et de rapprocher les services publics des usagers notamment des plus fragiles, l'Agglo a lancé le broyage gratuit et sur rendez-vous des végétaux à domicile pour les personnes de 70 ans et + ainsi que pour les personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à les contacter au : 0800 420 420.

Ligne 22 : Des bus à l'heure :

L'objectif de la rentrée 2025 était clair : Des bus à l'heure. Après quelques jours de rodage nous y sommes ! Certes, cela oblige nos enfants à partir 10 minutes plus tôt mais désormais ils sont à l'heure. Un créneau supplémentaire est venu compléter l'offre de transport au départ de Sernhac le matin.

Pluvial et assainissement : L'Agglo rénove à Sernhac !

De nombreux riverains du chemin de la Gare et du chemin des Prés nous informaient régulièrement de remontées d'eau dans leurs sanitaires. Des études menées en 2024 ont mis en évidence de nombreuses infiltrations d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement, ainsi que d'importantes contre-pentes. En 2025, Nîmes Métropole a rénové l'ensemble du réseau d'assainissement du chemin des Prés, qui collecte 100 % des réseaux de la commune vers la station d'épuration.

Le coût des travaux avoisine 400 000 euros.

Ayons du cœur

SANTÉ

Deux défibrillateurs sont disponibles à Sernhac.

Le premier se trouve sous le porche de la poste et le second sous le marché couvert.



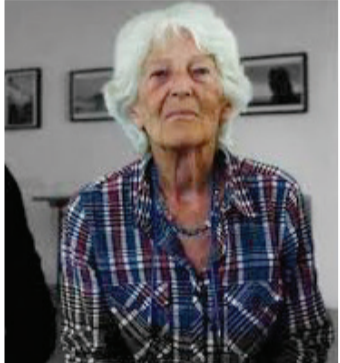
Maya BRACHER

VIE LOCALE

Une photographe Sernhacoise à l'honneur

Après Jean-Marc Rouméjon l'année dernière, nous avons confié le visuel de notre carte de vœux à Maya Bracher.

Maya Bracher est une photographe franco-suisse, née en 1932, originaire de Suisse et sernhacoise depuis 35 ans. Elle s'est fait connaître principalement pour ses reportages photographiques et cinématographiques réalisés à partir de la fin des années 1950, notamment en Mauritanie et en Afrique de l'Ouest, où elle a parcouru et documenté la vie des populations, les paysages et les traditions locales.



Pour nos vœux, quatre photos prises sur la commune ont été retenues :

L'Octroi
L'Ail dans la plaine
Grand-Rue / La Place
Vue du col des Ormeaux

Vous recevrez chacun, de manière aléatoire, l'un des quatre exemplaires dans vos boîtes aux lettres. C'est l'occasion, pour tous, d'avoir chez soi un peu du talent de Maya.



Dance 'N Forme & Téléthon

CARICATIF

Le 6 et 7 décembre 2025 s'est tenu à Sernhac le traditionnel Téléthon.

Ce n'était pourtant pas une édition comme les autres, puisque comme vous le savez peut-être, SERNHAC a été désignée comme "ville phare" par l'Association Française pour la Myopathie. L'association Dance 'N Forme a été chargée d'organiser les différentes manifestations afin de récolter des fonds pour aider l'AFM dans sa lutte contre les maladies génétiques. Reconnaissons que l'association s'est tenue à la hauteur du défi qui lui était lancé, en témoigne le succès rencontré par les différentes animations auprès d'un public nombreux lors de ce weekend. Remercions aussi toutes les associations et les commerçants qui ont participé à cette réussite. Pour autant rien n'est terminé, la mission de Dance 'N Forme s'achèvera en 2026. Gageons que de nouveaux événements seront encore organisés.



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

La garde républicaine à Sernhac



Dans nos petites rues, nous avons l'habitude de croiser des figures historiques et, disons le, même patrimoniales du village. Il s'agit de sernhacois issus de vieilles familles profondément enracinées, que nous écoutons avec plaisir raconter l'histoire de nos murs. Mais il y a aussi des figures « fraîchement » arrivées, qui n'en sont pas moins inspirantes pour notre communauté !

Qu'est-ce qui a pu amener un homme qui a fait sonner les ors de la République dans nos «avaos» ?

C'est le cas de François Boulanger, chef d'orchestre de la Garde républicaine, retraité à Sernhac depuis 1 an.



François Boulanger a donc dirigé pendant 28 ans l'orchestre symphonique, l'harmonie et les chœurs de l'armée française qui font partie aujourd'hui de cet ensemble. Il s'agissait de donner le « la », à pas moins de 120 musiciens qui ont pour mission de donner des concerts pour les grands invités de la République et ses différents événements.

Il se souvient tout particulièrement d'un concert donné aux Invalides en mémoire des victimes du Bataclan en présence des familles et du président François Hollande. La Garde a joué encore et encore dans un silence solennel, pas un bruit ne fut entendu, ni un mot échangé, cela donna à cet événement une dignité incroyable et le fit rayonner d'une émotion rare.

Pour les curieux, François nous a appris qu'il ne fallait pas confondre l'orchestre et la fanfare de la Garde. La fanfare est à cheval !

Peut-être croiserez-vous notre colonel retraité au détour d'une rue, vous serez conquis par son humilité et sa gentillesse comme nous le fûmes au LPG ! Sa vie lui a donné évidemment des choses à raconter, mais il faudra le lui demander ...

Tout d'abord la raison, Sernhac est sur une ligne TGV « Paris-midi », qui répondait au besoin de garrigue et de soleil de notre musicien.

L'amour ensuite, puisque François s'est pris de passion pour une maison de maître sernhacoise et pour le village languedocien qui la met en lumière. Il peut y assouvir également ses autres passions que sont le sport et les voitures anciennes.

Et au fait, comment devient-on chef d'orchestre de la Garde républicaine ? A dire, c'est assez simple, être musicien, pianiste en l'occurrence, avoir fait le conservatoire de Paris, et se présenter au concours de chef d'orchestre de la garde !

Les termes en sont plutôt élémentaires, il n'est organisé que quand le chef d'orchestre part à la retraite et il n'y a qu'une place !

Y réussir, vous l'avez compris, est évidemment une autre affaire et réclame du candidat un talent certain et un travail acharné.



Ciel à Sernhac



Vigilance incendie



Le savez-vous ?



Il s'agit d'un Ciste cotonneux fréquent en garrigue



Création Damien SLAWINSKI



A partir du cèdre de la micro-crèche

Mobilité douce

AMÉNAGEMENT

LA MOBILITÉ C'EST DOUX

Le village est maintenant « connecté ». On peut joindre « les deux bouts »,

De l'école au monument aux morts ou du monument aux morts à l'école, les deux sont autorisés !!!

Grâce à l'aménagement de voies arborées et éclairées, pensé par l'architecte sernhacois Koen BOGAERT, le voyage se fait en toute sécurité à pieds ou à vélo, surveillé par des caméras afin d'assurer la tranquillité de tous.

Au-delà de son utilité, cette nouvelle voie embellira aussi notre village quand la végétation et les arbres auront atteint leur maturité.

Les travaux auront coûté 180 000 euros^{HT}, subventionnés à hauteur de 70% par le département, Nîmes Métropole et l'État.



Préempter ?

ECONOMIE

La loi autorise la commune à acquérir un bien avant tout autre acquéreur possible. Le conseil municipal a voté la possibilité d'utiliser ce droit afin d'avoir un regard sur toutes opérations foncières à caractère privé ou commercial. La finalité est de maîtriser les projets immobiliers et commerciaux afin qu'ils ne viennent pas contrarier le cadre de vie des sernhacois.

L'avantage est aussi ailleurs.

D'une manière générale, acquérir du foncier pour une commune comme Sernhac, revient à reprendre un peu de pouvoir sur son destin largement affaibli par son manque de ressources.

Une commune ne peut commercer, elle attend les dotations globales de l'état. Son salut vient de la qualité de sa gestion budgétaire et de l'intelligence de son endettement. A côté de cette gestion rigoureuse, l'acquisition du foncier, pratique légale, est la promesse de futurs loyers ou de ventes rémunératrices.

En résumé vous devenez propriétaire de votre village.

Chère cantine ?

ECOLE

Le coût d'un repas de cantine est facturé 3,50 euros aux parents.

La mairie paie le repas 3,82 euros au prestataire Sud Est Traiteur.

Le calcul est simple.



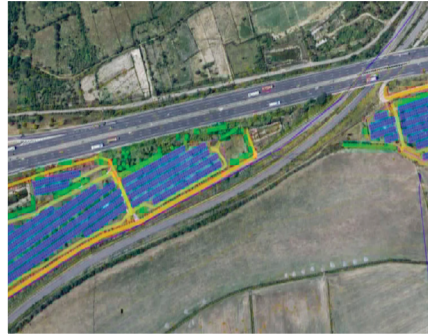
Des kWh pour tous

ECONOMIE ECOLOGIE

L'implantation de fermes photovoltaïques s'inscrit dans la politique économique et écologique de la commune. Il s'agit d'occuper des friches inutilisables et de les rendre rentables en les louant tout en obtenant de l'électricité moins chère dans le respect de l'environnement.

En cela, la commune se conforme à la loi PCAET qui contraint à une augmentation de 10% d'énergie décarbonée sur le territoire.

Confortée par la réussite de sa première ferme implantée à Poulvarel, Sernhac va louer quatre hectares de friches le long de l'autoroute, sur le lieu dit « les croses » au sud de l'autoroute A9, afin qu'une nouvelle ferme s'y installe sans pour autant impacter notre beau paysage.



Incorporation des biens vacants sans maître

INFORMATION

Par délibérations en date du 20/03/2024 et du 25/09/2025 la commune a incorporé dans son domaine privé les parcelles section A n°552, 602, 624, 992, 995, 996 et la parcelle section B n°725.

“Cris création” s'installe définitivement !

ECONOMIE / COMMERCE

Les sernhacois seront toujours bien coupés et mis en pli. Après 22 ans de bail accordé à « Cris création », le conseil municipal a voté la vente des murs du salon à sa propriétaire qui souhaitait les acquérir depuis quelques années maintenant.

Etant certain qu'un building n'y serait pas construit et que le fond de commerce demeurerait un salon de coiffure utile aux sernhacois, le conseil a accédé volontiers à cette requête.

La vente du salon de coiffure va servir à financer le projet de la cave coopérative. Quand nous disions que la possession du foncier était utile



La pierre sèche

PATRIMOINE

La pierre sèche, un savoir-faire d'utilité publique !

Grâce au chantier d'insertion porté par le syndicat mixte du Gardon, des personnes sans emploi ou en difficulté sociale apprennent le savoir-faire de la construction en « pierre sèche ». Elles viennent exercer leurs talents dans nos villages qui peuvent ainsi préserver le mode de construction ancestrale de leurs murs et poursuivre leur embellissement.

Grâce à ces chantiers, le « quéron » n'est plus l'unique alternative économique et sans esthétique qui s'impose aux communes. Vous pourrez vérifier par vous-même l'excellence de ce travail à l'entrée du village en venant de Nîmes.



Lot à bâtir

ECONOMIE

Il ne reste plus que deux parcelles disponibles au lot l'allée des Ormeaux. Le lot 2 de 504 m² et le lot 4 de 624 m². Elles sont entièrement viabilisées et sont au prix de 240 euros TTC le m². Pour tout renseignement contacter la Mairie.



Finances

Arrêt des comptes au 31/12/2024

Charges à caractère général : 491 672,57 €
Charges de personnels : 806 115,45 €
Intérêt de la dette : 63148,62 €
Autres charges : 198 440,44 €

Section de fonctionnement cumulée : + 919 595,23 €

Section d'investissement : 529 080,50 €

Excédent cumulé : 1 448 675,73 € dont 400 000,00 € d'emprunt court terme remboursé en 2025.

Evolution de la dette :

Au 01/01/2023 : 1 331 420,08 €
Au 01/01/2026 : 1 103 477,00 €

Cette année la Commune a renégocié ses emprunts. Elle a bénéficié d'un meilleur taux lui permettant le gain de 10 538,14 €/an correspondant à une économie 102 151,63 € à la fin des emprunts.

Nombre d'habitants au 01/01/2021 soit 1809
Dette par habitants 654,03 €

FONCTIONNEMENT au 31/12/2024



● charges à caractère général ● personnels
● autres charges ● Intérêt de la dette

Financement des actions en 2025

| ACTIONS | MONTANT DES TRAVAUX HT | | | | |
|--|------------------------|--|-------------|-------------|-------------|
| VIDEOPROTECTION | 8236,82 € | | | | 4118,41 € |
| MOBILITE DOUCE CD 205 | 192 751,90 € | | 21 010,00 € | 84 040,00 € | 52 525,00 € |
| RENOVATION MAIRIE | 109 900,00 € | | | 27 500,00 € | 35 544,83 € |
| APPEL A PROJET GESTION DES CHATS ERRANTS | 13 503,04 € | | | 13 503,04 € | |

Une bibliothèque dans une mairie rénovée ?

CULTURE

Comme nous vous l'avions déjà dit, la bibliothèque va migrer de la place du Portail dans les locaux de la mairie pour se métamorphoser en lieu de rencontre informelle où tous les sernahcois pourront se retrouver sous les lumières de la culture. Vous pourrez y emprunter un livre, écouter un disque à l'auditorium, lire la presse, regarder une exposition, entendre une lecture, rencontrer des artistes, parler avec des vrais gens, ou accomplir vos tâches administratives à la mairie. En définitive, le lieu sera à « inventer » à loisir.

Un tel aménagement ne se fait évidemment pas sans contraintes multiples, les normes de sécurité n'étant pas les moindres. A ce sujet, il est apparu que l'édifice de la mairie réclamait quelques travaux. Il a donc été décidé de les réaliser. La toiture sera refaite, les menuiseries partiellement changées, les murs de la salle des archives sécurisés. L'opération coûtera 110 000 €^{HT} financé à 65% par Nîmes Métropole et la Région.



Vigilant !

SECURITÉ

La gendarmerie de Remoulins et la commune de Sernhac ont mis en place le dispositif « participation citoyenne ». Il s'agit pour quelques sernahcois volontaires, représentant chaque quartier du village, de signaler rapidement via une application, des comportements ou des situations douteuses à la police municipale et à la gendarmerie afin qu'elles puissent intervenir. Ce dispositif vient s'articuler à d'autres mis en place dans les communes voisines. Cela permet de créer un maillage de surveillance à l'échelle du territoire pour la sécurité de tous.



La Made In Sernhac pour valoriser le "savoir faire"

ECONOMIE

Une nouvelle association est née, tournée vers l'aide à l'entrepreneuriat.

L'objectif est clair : Mutualiser la communication, rompre avec l'isolement du chef d'entreprise, se former et bénéficier du réseautage. Plus de 30 entreprises Sernhacoises ont franchi le pas.

Après un lancement officiel au domaine des Escaunes, le bureau a proposé en fin d'année la vente d'un calendrier au tarif de 5 euros, objectif : Faire connaître les entreprises et artisans de notre commune.

Nous vous souhaitons une bonne réussite.

Contact : Présidente : Patricia Darcy - Mail : contact@madeinsernhac.fr

Recensement à la population

DÉMOGRAPHIE

Madame, Monsieur, Vous allez être recensé(e) en 2026. Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France, de déterminer la population officielle de notre commune. Ces résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population, en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement après son passage. Nous attirons votre attention sur la nécessité de répondre à cette enquête par internet.

Il s'affirme comme la solution la plus simple, la plus économique et la plus rapide pour tous. La réponse sur questionnaire papier reste cependant possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser internet.

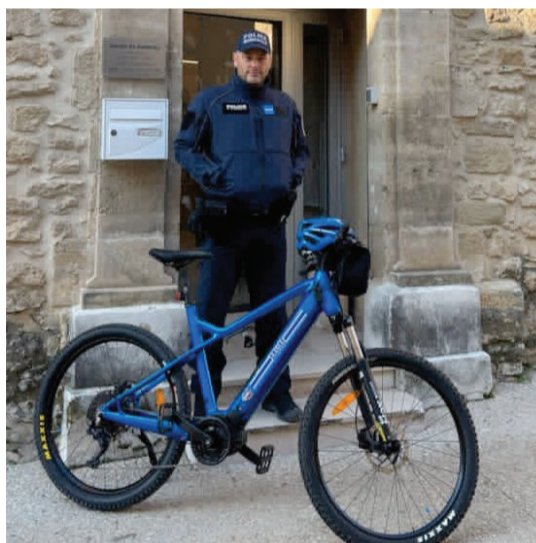
Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Nous vous remercions par avance de votre participation et de l'accueil que vous réserverez à nos agents.



Nouveau PM

SECURITÉ VIE QUOTIDIENNE



Ghislain est notre nouveau policier municipal. Il est en poste depuis le 18 août 2025. Vous avez sans doute dû l'apercevoir puisqu'on le croise régulièrement à pied, à vélo ou en voiture. Il suit aujourd'hui une formation « police municipale » jusqu'en avril 2026.

Il est évidemment là pour notre sécurité, verbaliser donc si cela est nécessaire, mais de son aveu, il est avant tout là, et c'est ce qui l'intéresse dans son métier, pour écouter la population, entendre ses problèmes et pouvoir y apporter des solutions.

Il est également là pour expliquer. Ainsi, Il ne manquera pas de rappeler comment doivent s'accorder l'intérêt individuel et l'intérêt général. En d'autres termes et par exemple, pourquoi avoir garé ma voiture ici dérange tout le monde ou encore, pourquoi mon chien qui divague pourrait être dangereux pour la population.

Il n'est jamais agréable de se faire rappeler les règles de vie en communauté car nous pensons sincèrement agir comme il se doit. Nous ne sommes pourtant que des hommes, et parfois, l'intérêt de tous disparaît sans que nous nous en rendions compte derrière l'intérêt individuel.

C'est de ces missions délicates, écoute, pédagogie et répression que s'acquittera notre policier municipal et nous pouvons d'ores et déjà l'en remercier.

Ouverture d'une classe maternelle

ECOLE

Quelle bonne nouvelle que cette ouverture de classe en maternelle à la rentrée 2025 !

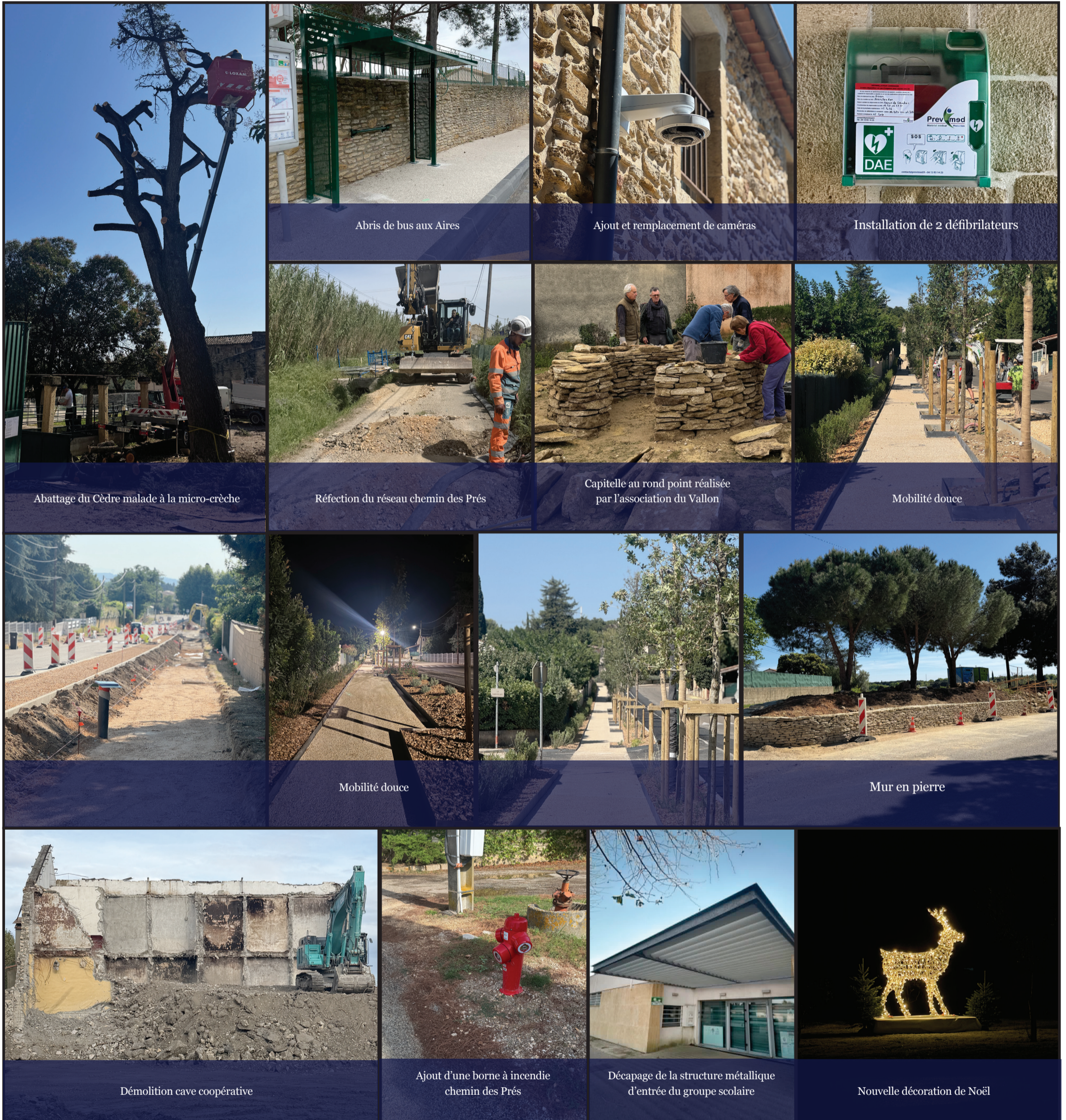
Alors que la démographie baisse, Sernhac donne l'exemple en faisant des enfants, qui s'inscrivent au groupe scolaire lorsqu'ils en ont l'âge. Ne pratiquons pourtant l'optimisme béat. Nous venons de le dire, c'est la démographie qui dicte la politique d'ouverture et de fermeture de classes de l'éducation nationale. Si la natalité baisse à Sernhac, elle n'hésitera pas à fermer la classe qu'elle vient d'ouvrir.

En réalité, si la politique éducative était conduite par l'exigence pédagogique, il aurait fallu ouvrir une quatrième classe, puisque malgré cette ouverture, les professeurs se retrouvent tout de même avec 25 élèves par classe cette année, ce qui n'est pas rien !

Quoiqu'il en soit, ne boudons pas notre plaisir, réjouissons nous de cette ouverture et continuons à faire des enfants.



Les travaux



RECETTE

Aïgo boullido



Très facile



Préparation : 15 min



Cuisson : 20 min

Ingrédients

- 1 tête d'ail
- 1 brin de thym
- 1 feuille de laurier
- 1 petit bouquet de sauge
- 4 œufs
- Huile d'olive
- 4 tranches de pain de campagne

PRÉPARATION

- 1** - Séparez les gousses d'ail et pelez-les sans les dégermer. Dans une casserole, versez 1 litre d'eau, ajoutez les gousses d'ail, le thym, le laurier, salez et laissez frémir 10 minutes. Retirez l'ail de la casserole, ajoutez la sauge (réservez 4 feuilles pour le service), couvrez et coupez le feu. Laissez infuser 10 minutes.
- 2** - Pendant ce temps, écrasez l'ail à la fourchette et séparez les jaunes des blancs d'œufs. Toastez les tranches de pain et déposez-les dans des assiettes creuses. Versez le jaune d'œuf sur le pain et arrosez le tout d'un bon filet d'huile d'olive.
- 3** - Retirez les feuilles de sauge, versez la purée d'ail dans l'eau et portez à nouveau à frémissement. Coupez le feu et versez les blancs d'œufs sans cesser de remuer la soupe pour une cuisson homogène. Poivrez et servez en versant la soupe sur les tranches de pain. Décorez chaque assiette d'une feuille de sauge.

Selon le vieil adage provençal :

"L'Aïgo boullido sauvo la vido tant qu'en mangeara sia pas mort"
 "L'eau bouillie sauve la vie tant que l'on en mange, on ne meurt pas"

Les évènements



Vœux du maire



Galette des rois du CCAS



Etoile de Bessèges



Vendredi de l'agglomération



Commémoration



Chemin de Traverse



Animation au marché couvert



Spectacle Théâtre école



Commémoration



Inauguration des Jardins partagés



Repas paëlla CCAS



Mai à Vélo



Sernhac Art



Soirée food truck



Grand prix sernhacois



Fête des écoles



Concours d'abrivado Nîmes Métropole



Fête votive



Journée Esport et sport



Forum des associations



Festival de Jazz



Lancement du Téléthon



Inauguration de Made In Sernhac



Semaine bleue CCAS



Veni Vinci



Commémoration du 11 novembre



Téléthon & Marché de Noël



Repas des aînés



Père Noël en calèche

Tous à vos agendas ! 2026

De janvier à juin : liste non exhaustive

03/01

■ Loto de l'ASPTT

17/01

■ Loto de l'Age d'Or

30/01

■ Loto de l'APEAS

07/03

■ Loto du CCAS

15/03

■ 1^{er} tour des élections municipales

22/03

■ 2^{ème} tour des élections municipales

18/03

■ Soirée dansante Dance 'N Forme

26/03

■ Loto de l'Age d'Or

02/04

■ Spectacle de l'agglo

30-31/04

■ SERNHAC 'ART

07/05

■ Grand prix cycliste sernhacois

19/06

■ Fête de l'école

20/06

■ Fête de la musique

ETAT CIVIL

Les actes d'état-civil ne peuvent plus paraître dans le bulletin municipal sans autorisation des personnes concernées.

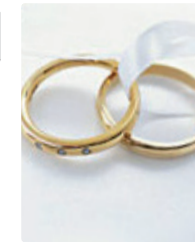
NAISSANCES

- Ismaël BARNY, né le 25/04/2025
- Eren, Bryan, Didier, Stéphane DEWALLY, né le 25/05/2025
- Déa, Marie, Véronique FABRE, née le 30/07/2025
- Tom, Lionel, Fabrice BRUN, né le 20/09/2025
- Thalya TERITTAHI VALERA, née le 08/12/2025
- Lyano FERNANDEZ, né le 14/12/2025



MARIAGES

- Sarah LEBON et Benjamin CLAIRGEON, mariés le 26/04/2025
- Philippine DUPUY et Florian TRONC, mariés le 05/07/2025
- Chloé TOULOUZE et Jason BORIE, mariés le 26/07/2025



DECES / TRANSCRIPTIONS

- André MIORIN, décédé le 17/01/2025
- Maryline LEMPEREUR, décédée le 05/01/2025
- Bernard CHABANEL veuf Geneviève BLACHE, décédé le 30/01/2025
- Gilles POIRSON, décédé le 09/03/2025
- Stella STAUDT, décédée le 06/05/2025
- José MOLINA, décédé le 06/05/2025
- Marguerite PASCAL, décédée le 28/05/2025
- Frédéric VINCENT, décédé le 06/06/2025
- Francis FENOUL, époux d'Aline SENAC, décédé le 31/07/2025
- Raymond SANSONNENS époux Mary MÜLLER, décédé le 16/01/2025



Marché dominical

Chers sernhacois et sernhacois, nous vous rappelons que notre marché est ouvert tous les dimanches de 8h00 à 12h30. Vous y trouverez : un apiculteur, un maraîcher, un fromager, un boucher, un poissonnier, un traiteur, un food truck, également un étal de broderie et un étal de bijoux et accessoires.



Liste des assistantes maternelles

- 👤 Mme Patricia BRUNET - ☎ Route de Beaucaire - ☎ 04 66 37 12 46 / 07 86 01 45 48
- 👤 Mme Elodie DENOYELLE - ☎ 159, chemin des Cantarelles - ☎ 04 66 81 63 79 / 06 14 17 13 74
- 👤 Mme Coralie NAVARRO - ☎ 170, chemin de Meynes - 6 Lot des Perrières - ☎ 06 09 52 78 76
- 👤 Mme Tiffany COLLIER - ☎ 1 place de l'église - ☎ 06 75 36 97 69
- 👤 Mme Océane ASSMAT - ☎ 140 - chemin de la cave - ☎ 06 10 61 26 75
- 👤 Mme Magalie LOPES NUNES - ☎ 280 chemin de la Gravière - ☎ 06 85 59 19 32



Mémoire de la cave coopérative

ENQUETE PUBLIQUE COMMUNALE du 26 mai 2026 au 26 juin 2026

Objet : parc photovoltaïques LES CROSES

Réception du public :

Permanences du Commissaire Enquêteur en mairie de Sernhac
 – le mardi 26 Mai 2026 de 9h00 à 12 h00
 – le mercredi 10 juin 2026 de 9h00 à 12h00
 – le mardi 26 juin 2026 de 14h00 à 17h00

Contact : 04 30 06 52 30

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2 | 6 | 7 | 8 | 9 | 1 |
| | | | 1 | | 7 | 4 |
| 6 | | | | | | |
| 2 | | 7 | | 3 | 4 | |
| 4 | | | | | 5 | |
| 5 | 8 | | 2 | | | 9 |
| | | | | | | 8 |
| 6 | 2 | | 8 | | | |
| 5 | 8 | 1 | 9 | 6 | 2 | |

Directeur de publication : Gaël DUPRET
 Rédaction : Commission communication.
 Impression : IMPRIMERIE LAURENT - NIMES
 Edition : N°6 Lou Pitchot Gal - Mai 2026
 Imprimé en 1300 exemplaires

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères est supprimée le jeudi
 Passage des collectes jusqu'au 1^{er} juin 2026 :

- LUNDI : Ordures ménagères
 - MERCREDI : Tri sélectif
 (Du 1^{er} juin au 30 septembre collectes ordures ménagères le lundi et jeudi)

- **Quand sortir et rentrer votre bac ?** La collecte s'effectue à partir de 5h du matin, c'est pourquoi les bacs doivent être sortis la veille à partir de 19h et être rentrés au plus vite après le passage des équipes.

- **Vous souhaitez composter ?** Avec ou sans jardin, une solution existe pour réduire vos déchets. Demandez votre composteur ou votre lombricomposteur, il est gratuit !

- **Votre bac de tri est trop petit ?** N'hésitez pas à faire votre demande pour obtenir gratuitement un bac plus volumineux !

Rendez-vous sur le site ou l'appli monservicedechets.com

ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS :

Gratuit et sur RDV
 par téléphone : 0800 420 420

Nouvelle carte déchetterie

Comment obtenir la nouvelle carte



Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. 21 bis, avenue du Pont du Gard 30210 Remoulins.

Jeu concours

"le petit coq"

Merci à Margaux DUTANG d'avoir participé au concours du logo de notre journal.
 Chers Sernhacois, c'est maintenant votre tour, tous à vos plumes et pinceaux !

Dessinez votre coq pour illustrer les futurs numéros de LPG. Un jury « impartial » choisira tous les semestres le coq vainqueur qui viendra orner fièrement la « UNE ». Les gagnants auront leur coq mis sous verre à la mairie.
 Envoyez vos œuvres en mairie.



Mutuelle santé communale

Centre Communal d'Action Sociale



Permanence tous les 3^{ème} mardi de chaque mois l'après-midi.
 Tél : 04 66 22 76 69



Le jeudi après-midi 1 fois par mois.
 Tél : 06 67 66 04 21
 Référent : M. BELMONTE Lionel



VOTRE APPLI
Sernhac
 DISPONIBLE SUR

